

La mémoire de la traite négrière, un enjeu politique à Bordeaux au tournant du XXI^e siècle

Hubert Bonin, professeur émérite & chercheur en histoire économique, Sciences Po Bordeaux et UMR CNRS 5113 GRETHA-Université de Bordeaux

Ce chapitre relève de l'essai académique et citoyen plutôt que d'une démonstration scientifique. En effet, l'on ne peut pas déboucher sur des conclusions claires et fermes à propos de thèmes aussi perturbants pour les communautés civiques et intellectuelles, voire ethniques, puisqu'ils entremêlent les faits historiques et les mentalités et idées vivaces au cœur de la vie actuelle de la Cité. La démocratie républicaine permet de mener des débats « chauds », avec des réactions partagées, moins en fonction des positions idéologiques que de la perception de l'histoire par les parties prenantes. Celles-ci s'engagent dans l'analyse de faits jugés dramatiques non seulement pour faire progresser la connaissance et sa diffusion pédagogique auprès des citoyens, élèves ou touristes, mais aussi afin de mobiliser des groupes d'opinion en vue de jugements collectifs et même de condamnations péremptoires qui prétendent exiger des excuses institutionnelles. Or la tenue d'un débat démocratique nécessite des règles ; la connaissance solide des réalités du passé permet d'éduquer à la mémoire en évitant les voies sans issues que constituent jugements et condamnations péremptoires.

L'interaction légitime entre histoire et mémoire, devenue essentielle à propos des grands faits négatifs (génocides, guerres religieuses, guerres de colonisation, esclavage, oppression au travail, domination des femmes, cantonnement des populations « indigènes », etc.)¹ de notre civilisation, laisse alors place à une politisation d'une partie du savoir historique au service d'une mémoire orientée vers des exigences relevant parfois d'une forme de terrorisme verbal et moral (ou moralisateur). Il révèle le souhait que les responsables actuels des institutions politiques, culturelles et universitaires mettent en œuvre des programmes d'« excuses »² et se transforment en solliciteurs de pardon au nom des responsables passés (détenteurs du pouvoir, bourgeois patrons de compagnies d'armement négrier ou de plantations esclavagistes, etc.). Bordeaux et la Nouvelle Aquitaine sont des cas d'étude révélateurs de telles tendances, actives aux États-Unis, par exemple, où la notion de « réparations » a même pris corps³, comme si une masse d'argent distribuée à certaines minorités ethniques pouvait compenser deux à trois siècles d'esclavage puis de ségrégation raciale⁴. « L'objectivité » qui guide tout travail académique ne pourra qu'être bousculée par nombre de lecteurs, avides d'y retrouver

¹ L'Unesco a déjà réfléchi à ces enjeux de la mise en valeur du couple mémoire et histoire : *Héritages de l'esclavage: un guide pour les gestionnaires de sites et itinéraires de mémoire*, Paris, 2018 ; accès en ligne [<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366348?posInSet=9&queryId=N-4ffa6603-ce0c-45d5-9640-c2e8e532b07b>].

² Le thème des « excuses » et des « remords » a été mis en valeur dans le cadre des rapports entre le Japon et la Corée du Sud à propos de la déportation de femmes pour esclavage sexuel (« femmes de réconfort ») durant la colonisation de la péninsule coréenne entre 1910 et 1945.

³ Voir le rapport dirigé par Nicola Frith, « Mémoire, esclavage et réparation », mai 2016 [file:///C:/Users/PC-HUBERT/Documents/Memoire-Esclavage-Reparation-FRITH-10-mai-2016_h2.pdf]. Louis-Georges Tin, *Esclavage et réparations : comment faire face aux crimes de l'Histoire*, Paris, Stock, 2013. Antoine Garapon, *Peut-on réparer l'Histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah*, Paris, Odile Jacob, 2008.

⁴ Bouda Etemad, *Crimes et réparations. L'Occident face à son passé colonial*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2008.

leurs propres opinions ou théories. L'auteur progressera donc muni d'une armure intellectuelle !...

1. Comprendre le vide du savoir

Quand j'ai publié en 2010 le livre *Les tabous de Bordeaux* et son chapitre I « Bordeaux et la traite des Noirs », je m'y étonnais du relatif vide du savoir à ce sujet dans les années 1970-1990 – malgré « le *Mettas* »⁵ – et en comprendre les causes reste encore délicat, d'où des hypothèses fragiles.

A. Des dynasties entre discrétion et bonne conscience ?

L'on comprend pourquoi les descendants des familles bourgeoises⁶ impliquées dans ces formes de commerce n'ont pas souhaité raviver le souvenir de décennies devenues *a posteriori* « troubles ». On peut penser que des archives d'entreprise et des correspondances familiales ont été détruites ou mises au secret. Nombre de descendants, encore au ^{xx}e siècle, n'ont pas voulu porter atteinte à la mémoire de leurs lointains ancêtres, même si l'on eût pu imaginer qu'ils aient pu envisager « d'exorciser » quelque peu ce passé sombre grâce à des travaux historiques mettant les choses au point, « pour solde de tout compte ». Le porteur d'un nom illustre au ^{xix}e siècle dans le monde maritime girondin m'a révélé récemment que ses enfants l'avaient interpellé durement quand ils avaient découvert que leur nom était peu ou prou impliqué dans les controverses sur la traite négrière bordelaise ; mais lui-même a décidé de solliciter les historiens et de creuser la question, afin de clarifier cet héritage mémoriel. Bref, jusqu'à quel point les Chartrons (la bourgeoisie des quais bordelais) étaient-ils impliqués dans « l'argent de la Traite »⁷ ?

La communauté maritime et commerciale girondine s'est sentie légitime pendant fort longtemps, quasiment jusqu'au tournant des années 1970. La cité-port bordelaise a participé plus que beaucoup d'autres au déploiement de l'empire colonial économique ; comme Marseille, elle a été riche de grandes maisons de négoce (Maurel et Prom⁸, Maurel, Vezia, Denis⁹, Ballande, etc.) qui ont œuvré à la « mise en valeur » de l'Afrique occidentale, de l'Indochine et de la Nouvelle-Calédonie, en complément des Antilles. Elle était animée d'une certaine « fierté » de participer à cette grande histoire ultramarine, censée contribuer à la diffusion de la modernité dans l'empire tandis qu'elle nourrissait nombre d'activités économiques à Bordeaux même (sucreries, rhum, chantiers navals, logistique portuaire, exportations de

⁵ Jean Mettas, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, Tome II, *Ports autres que Nantes*, Paris, Publications de la SFHOM, 1984. Jean-Michel Deveau, « Bilan de trente années d'étude de la traite atlantique dans l'historiographie française », in Myriam Cottias (dir.), *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*. Paris, Karthala, « Esclavages », 2010, p. 203-220.

⁶ Paul Butel, *Les dynasties bordelaises, de Colbert à Chaban*, Paris, Perrin, 1991. P. Butel, *Les dynasties bordelaises. Splendeur, déclin et renouveau*, Paris, Perrin, 2008.

⁷ Cf. Olivier Grenouilleau, *L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*, Paris, Aubier, 1996, réédité en 2009.

⁸ Yves Péhaut, *La doyenne des « Sénégalaises » de Bordeaux : Maurel et H. Prom de 1831 à 1919*, tome I, *De l'édification à la période africaine* ; tome II, *Maurel & H. Prom en Afrique*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2014.

⁹ Patrice Morlat, *Indochine années vingt. L'âge d'or de l'affairisme colonial (1918-1928). Banquiers, hommes d'affaires et patrons en réseaux*, Paris, Les Indes savantes, 2016.

produits agricoles ou manufacturés vers l'outre-mer¹⁰). Ce « système économique », qui a prospéré des années 1840 aux années 1950-1960, a procuré une légitimité à la « bourgeoisie bordelaise » : expositions maritimes¹¹, peintures insistant sur l'interaction des « races » dans le développement économique, et, certainement, récits et carrières au sein des familles, où nombre de jeunes hommes menaient une vie professionnelle et personnelle outre-mer, en une osmose sans cesse renouvelée – avec même des mariages avec des femmes Noires, comme les signares¹².

Ces familles ont participé de près ou de loin aux systèmes productifs locaux unissant plantations, exploitations forestières, opérations de transit, où les autochtones constituaient une main-d'œuvre souvent surexploitée¹³, avec même une forte hostilité au nouveau Code du travail au tournant des années 1950. Entre « travail forcé », *coolies* importés aux Antilles depuis l'Asie, esclavage pur, domesticité à bas coût, côtoiement des pratiques des « esclaves de case » ici et là chez les Africains eux-mêmes, on peut supposer que, de toute façon, c'était un même code de pratiques fortement inégalitaires qui avait fini par banaliser toute mémoire de la traite négrière d'antan. Au fond, pourquoi remuer une telle histoire tant elle s'insérait dans une tradition de soumission de populations considérées comme « inférieures » ?

On peut même suggérer que cette mémoire était d'autant plus floue que les cités-ports atlantiques ont commercé avec des États-Unis et un Brésil qui pratiquaient l'esclavage, les uns jusqu'aux années 1860, le second jusqu'aux années 1880. La spécificité de la traite négrière s'était estompée dans le corpus de pensée de dynasties au fond dénuées de tout sens de culpabilité ou de faute morale ou humaine. C'est ainsi qu'on pourrait essayer de comprendre cette inertie dans une sorte de « bonne conscience » encore dans les années 1960-1970, quand les deux générations actives dans la seconde colonisation étaient encore vivantes.

B. Un chabanisme unanimiste ?

Je m'étais interrogé dans *Les tabous de Bordeaux* sur cette sorte de collusion dans le silence de la part des institutions publiques locales dès lors qu'elles ne s'étaient guère préoccupées de susciter et de financer des recherches académiques sur certains pans du passé bordelais... L'image de modernité élaborée par l'équipe de Chaban-Delmas ne s'est guère orientée vers la recherche historique, car elle s'est surtout liée aux économistes et aux géographes et peu aux historiens ! L'association La Mémoire de Bordeaux était animée par un économiste (Joseph Lajugie) et avait fixé le point de

¹⁰ Jean Touton, Gérard Delalande, Philippe Doutreloux, Alain Huetz de Lemps & Jean-Roger Domecq, *Le négoce bordelais des denrées tropicales*, Bordeaux, Les Cahiers de La Mémoire de Bordeaux-William Blake & Co, 1996, n° 6.

¹¹ Christelle Lozère, *Bordeaux colonial, 1850-1940*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2007. Hervé Guichoux, *L'Exposition maritime internationale de Bordeaux en 1907*, Bordeaux, CEDEROM, 2007.

¹² Guillaume Vial, *Femmes d'influence. Les signares de Saint-Louis du Sénégal et de Gorée, XVIII^e-XIX^e siècle. Étude critique d'une identité métisse*, Paris, Maisonneuve & Larose-Hémisphères, 2019. Jean-Luc Angrand, *Céleste ou le temps des signares*, Sarcelles, Anne Pépin, 2006. Yves Péhaut, « À l'époque de la traite de l'arachide : les Bordelais au Sénégal », *Revue historique de Bordeaux*, 1983-1984, tome 30, p. 49-59.

¹³ Micheline Lessard, *Human Trafficking in Colonial Vietnam*, Abingdon, Routledge, « Routledge Contemporary Southeast Asia Series, n° 72 », 2015. Hélène d'Almeida-Topor, Monique Lakroum & Gerd Spittler, *Le travail en Afrique Noire. Représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala, 2003.

départ de ses études à l'année 1945, en privilégiant l'histoire immédiate, l'histoire du chabanisme – à mille lieues donc de thèmes plus lointains et pouvant « fâcher », comme la Traite ou Vichy. Là non plus, n'essayons pas de dénicher quelque « conspiration du silence » !

Une fois encore, la force d'inertie a joué. Cela explique l'absence de la Traite au magnifique Musée d'Aquitaine mis en œuvre dans les années 1970. Peut-être l'inexistence de toute préoccupation historique parmi les ingénieurs du Port autonome de Bordeaux (créé en 1925) ne s'explique pas seulement par leur « monoculture » de la technique hydraulicienne ou maritime mais aussi par une conscience discrète qu'ouvrir « la boîte de Pandore » de l'histoire conduirait à troubler la sérénité de la Place, au nom d'une volonté de « pacification » de la mémoire et de la vie civique. Les parties prenantes donnaient, consciemment ou non, une fonction intégratrice à la mémoire en pratiquant silence et oubli, au nom d'une recherche pacificatrice de « l'harmonie » ou de la cohésion civique, sociale et culturelle. Le chabanisme a plaidé pour l'unanimité fédérateur, pour l'unicité entre la vision d'avenir de la cité et de la région et l'image de marque de la ville et de l'institution municipale, et rejeté toutes les aspérités de l'Histoire.

Les deux blocs explicatifs ont créé les conditions d'une mémoire collective tronquée, qu'on pourrait incarner par les images du *Village africain* diffusées dans le catalogue de l'Exposition maritime et universelle de Bordeaux en 1907 ou la grande peinture de la Bourse du Travail où Jean Dupas présente, à la fin des années 1930, une vision d'harmonie dans la mise en valeur de la fonction maritime et coloniale de la cité-port. Des formes de nostalgie de la grandeur impériale ont perduré dans les élites girondines jusqu'aux années 1960-1970 et figé les stéréotypes racistes – dans la lignée du « modèle Noir »¹⁴. La mémoire devait être « pacificatrice », en écartant les points de tensions ou de rupture.

C. Une université peu engagée ?

Le plus bizarre est à trouver du côté de la communauté académique : pourquoi l'université n'a-t-elle pas lancé thèses et mémoires de recherche, de façon systématique ? Pourquoi cet « éloignement »¹⁵ et l'absence même d'un corpus narratif de base ? L'histoire de la Chambre de commerce de Bordeaux, publiée à l'occasion du 150^e anniversaire de cette vénérable institution par des universitaires de haute volée¹⁶, est « taiseuse » sur le rôle joué dans la Traite par certains dirigeants élus de cette Chambre. L'argument selon lequel les archives manquaient a été disloqué par É. Saugera et ses successeurs. Le grand spécialiste d'histoire moderne Paul Butel n'a ne s'est guère attaché à la Traite car il a analysé surtout l'évolution du commerce général et du négoce sans s'attacher aux flux liés à l'Afrique ; il n'aborde la Traite seulement à propos des Journu et de Nairac : « Pour les Journu, comme pour les autres armateurs, la Traite a eu des résultats fort divers et n'a pas été la panacée de la

¹⁴ Pap Ndiaye & Louise Madinier, *Le modèle Noir. De Géricault à Matisse. La chronologie*, Paris, Musée d'Orsay-Flammarion, 2019, catalogue de l'exposition du Musée d'Orsay et du Mémorial ACTe. Philippe Dagen, « Artistes et modèles à l'épreuve du racisme », *Le Monde*, 28 mars 2019.

¹⁵ Cf. Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1992, n° 33, p. 127-138.

¹⁶ Paul Butel (dir.), Jean-Claude Drouin, Georges Dupeux & Christian Huetz de Lemps, *Histoire de la Chambre de commerce & d'industrie de Bordeaux, 1705-1985*, Bordeaux, CCIB, 1988.

mine d'or trop souvent décrite. »¹⁷ Or l'universitaire en région encourt un risque notabiliaire en voulant se faire « reconnaître » par les institutions et les bourgeoisies de sa cité (Académie de Bordeaux, dîners, contributions à publications, ouverture d'archives privées, etc.). Dès lors, l'on aurait été tenté d'éviter les « recherches qui fâchent », d'autant que tant d'autres thèmes d'étude s'offraient (vin, bateaux et port, vie dans les Caraïbes, culture et arts, etc.).

Le manque de moyens de nos universités de sciences sociales a pu jouer un rôle, quand on sait la pauvreté des ressources de la majorité des « petits » centres de recherche provinciaux alors qu'il eût fallu financer nombre de séjours aux États-Unis ou en Angleterre pour stimuler la confrontation avec les collègues étrangers conduisant des recherches sur la Traite. À la retraite de Paul Butel, sa remplaçante potentielle Silvia Marzagalli, maîtresse de conférences ayant obtenu son habilitation professorale (HDR), n'a pas été appelée à lui succéder et a été recrutée par l'Université de Nice ; or elle disposait d'une large culture d'histoire maritime et commerciale propre à prendre en main un programme de recherche cohérent et courageux sur le thème des économies de l'exploitation de l'homme (esclaves et autres travailleurs de base) outremer.

2. Des ouvrages chocs à la prise de conscience

Quand l'évidence de l'implication du négoce girondin dans la Traite est devenue irréfragable et incontournable, l'attitude des autorités locales a été troublante. Du côté du Conseil général, la démarche a été claire puisque, au nom de ses idées humanistes (Droits de l'homme, etc.), son président a bien investi dans la commémoration de l'abolition de l'esclavage¹⁸ en 1998, et le directeur des Archives départementales (qui conservent nombre de dossiers sur les firmes privées ou la vie portuaire) n'a jamais « fermé » ses archives aux chercheurs ; une (petite) exposition¹⁹ a même eu lieu dans leurs locaux dès 1992. L'on aurait pu imaginer que le Conseil général, ancré à gauche, ait pris des initiatives pour favoriser des recherches sur la Traite, bien qu'il faille admettre que ce n'est guère son rôle ; mais l'*Histoire de la Gironde* qu'elle a financée évoque peu cette histoire « sombre », sur l'équivalent d'une seule page²⁰...

Il aura fallu le choc national des ouvrages publiés sur l'histoire de la traite, notamment par Olivier Grenouilleau²¹, et le tremblement de terre suscité par le livre d'Éric Saugera²² sur la traite girondine pour qu'aucun lieu de pouvoir ou d'influence ou de recherche ne puisse plus tolérer force d'inertie et vide du savoir. L'ouverture suscitée par un troisième ouvrage me semble avoir été négligée, celui de Renaud

¹⁷ Paul Butel, *Les dynasties bordelaises*, op. cit., p. 152-157 ; ici, p. 153.

¹⁸ Cf. Olivier Grenouilleau, « Commémoration Jivaro. Les 150 ans de l'abolition française de l'esclavage », *Le Débat*, mars-avril 1999, n° 104, p. 137-148.

¹⁹ Roger Torlois (dir.), *La traite négrière au XVIII^e siècle. Catalogue de l'exposition tenue Impasse Poyenne à Bordeaux*, Bordeaux, Archives départementales de la Gironde, 1992. Cf. Jean Cavignac, *Documents pour servir au commerce colonial bordelais au XVIII^e siècle*, *ibidem*, 1992.

²⁰ Michel Figeac (dir.), *La Gironde, de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions J.-M. Bordessoules, 2005, p. 289-290. En revanche, cf. l'encart « La traite des Noirs », in Anne-Marie Cocula (dir.), *Aquitaine. 2000 ans d'histoire*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2000, p. 89.

²¹ Olivier Grenouilleau, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, « NRF-Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard, 2004.

²² Éric Saugera, *Bordeaux, port négrier : chronologie, économie, idéologie, XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Karthala, 1995 ; seconde édition : 2002.

Hourcade²³. Les débats autour de la mémoire de l'esclavage sont appelés à propos des deux pays, avec une opposition entre un Royaume-Uni plutôt multiculturel et riches de lois antiracistes dès 1965-1972 et une France multi-discours, où chaque étape législative aura constitué un parcours d'obstacles sur un champ de polémiques politiciennes – la loi de 1972 visant surtout l'antisémitisme – tant les degrés d'appartenance à la nation ont toujours, depuis Ernest Renan notamment, été fort divers et tant le multiculturalisme a fini par y créer des débats.

R. Hourcade rappelle l'émergence du concept de « diversité » dans les années 1980-1990, qui s'accompagne d'une ouverture sur la mémoire de sa construction, d'où la prise en compte tardive de la traite – l'ouvrage de Pierre Nora sur la mémoire n'offrant pas de chapitre sur l'esclavage, par exemple –, notamment quand s'est posée la question du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998 et quand a émergé la notion de « culpabilité » peu ou prou collective au tournant du siècle (loi Taubira en 2001), en parallèle à des débats autour de formes de racisme en France, notamment vis-à-vis des Antillais (au travail, etc.). Le chapitre 2 se concentre ensuite sur le « militantisme mémoriel » dans les trois villes (Nantes, Bordeaux, Liverpool), sur la multiplicité de ses formes, de ses modes d'action au service d'une « identité blessée », avec des polémiques vives et des leaders ardents, dont les portraits sont bien évocateurs.

Ainsi le « tabou » a-t-il fini par être dissipé au tournant de ce siècle, après un quart de siècle environ d'immobilisme. S. Marzagalli²⁴ a assumé un effort d'analyse et de synthèse sur l'histoire de la participation de Bordeaux à la traite négrière. La « mémoire » de la Traite et de l'esclavage²⁵ aux Caraïbes est devenue l'un des sujets d'étude clés d'une ethnologue/historienne de renom de l'université de Bordeaux, Christine Chivallon²⁶, qui a multiplié les enquêtes outre-mer²⁷, mais aussi sur Bordeaux et Bristol²⁸, pour cerner la perception de cette histoire et ce qu'elle appelle « les postures mémorielles » parmi les communautés caribéennes à la fin du XX^e siècle²⁹. Dans le sillage de Françoise Thésée³⁰, Jacques de Cauna s'est lancé dans des

²³ Renaud Hourcade, *Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, Paris, Dalloz, « Nouvelle bibliothèque de thèses. Sciences politiques », 2014.

²⁴ Cf. Silvia Marzagalli & Hubert Bonin (dir.), *Négoce, ports, océans, XVI^e-XX^e siècles*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1999.

²⁵ Cf. Michel Giraud, « Les enjeux présents de la mémoire de l'esclavage », in Patrick Weill & Stéphane Dufoix (dir.), *L'esclavage, la colonisation et après... France, États-Unis, Grande-Bretagne*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

²⁶ Cf. Christine Chivallon, « Mémoires antillaises de l'esclavage », *Ethnologie française*, PUF, 2002/2, tome XXXVII, p. 601-612. C. Chivallon, « Histoire et mémoire. L'émergence récente de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public : enjeux et significations », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, 52, n° 64, p. 64-81.

²⁷ Cf. Richard Price, « Monuments and silent screamings: A view from Martinique », in Gerst Oostindie (dir.), *Facing up to the Past: Perspectives on the Commemoration of Slavery from Africa, the Americas, and Europe*, Kingston, Ian Randle, 2001, p. 58-62.

²⁸ C. Chivallon, « Collective memory in Bristol and the test of slavery: Making the slave-trading past visible », *Social & Cultural Geography*, 2001, 2, n° 3, p. 347-363. C. Chivallon, « Construction d'une mémoire relative à l'esclavage et instrumentalisation politique : le cas des anciens ports négriers de Bordeaux et Bristol », *Les Cahiers des Anneaux de la mémoire*, n° 4, Nantes, 2002, p. 176-203. C. Chivallon, « L'usage de la mémoire de l'esclavage dans les anciens ports négriers de Bordeaux et Bristol », in Patrick Weill & Stéphane Dufoix (dir.), *L'esclavage, la colonisation, et après... France, États-Unis, Grande-Bretagne*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 559-584.

²⁹ C. Chivallon, « Mémoires de l'esclavage à La Martinique. L'explosion mémorielle et la révélation de mémoires anonymes », *Cahiers d'études africaines*, 2010/1, n° 197, p. 235-261. C. Chivallon, « L'émergence récente de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public : enjeux et significations »,

recherches reliant esclavage et vie caribéenne (surtout Haïti) et l'armement de traite (surtout depuis La Rochelle et Bayonne). De son côté, Agnès Vatican, la directrice des Archives municipales, a entrepris, par une politique active d'acquisitions, parfois dans des enchères, d'enrichir son stock historique de dossiers de négociants et de notaires impliquant le négoce de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle.

François Hubert, l'ancien directeur du Musée d'Aquitaine, relate dans le chapitre X de ce présent ouvrage comment il a mis en œuvre la conception de trois salles dédiées à l'histoire de ce négoce humain et de son environnement social, économique, culturel³¹ : à partir de mai 2009, elles permettent à Bordeaux de se mettre à niveau de l'état des connaissances et des débats, de rattraper le temps perdu, de dissiper un tabou³² ; la stratégie de Bristol aura été quelque peu imitée avec efficacité³³. Elles ouvrent la voie à un travail en profondeur, serein, auprès des classes qui fréquentent le musée, auprès des filières universitaires orientées vers l'histoire maritime et ultramarine. Si l'on reste loin du Musée international de l'esclavage inauguré par Liverpool en 2008 – bien que dédié à la « mémoire » plus qu'à l'histoire –, le port anglais a commandité 4 894 expéditions négrières, dix fois plus que Bordeaux, ce qui en fait « le cœur » de ce trafic. Ces salles sont inaugurées officiellement le 10 mai 2009, date de la commémoration de l'esclavage et des traites. Cet événement a donné lieu à un déploiement efficace de comptes rendus et d'analyses, ce qui a prouvé que Bordeaux avait définitivement brisé la conspiration du silence informelle.

« La force des musées de Nantes, de Liverpool et de Bordeaux c'est d'avoir montré que l'esclavage fait partie intégrante de notre histoire alors que les musées exclusivement centrés sur l'esclavage contribuent à la parcellisation des mémoires. »³⁴ Une réponse académique et institutionnelle a bel et bien été apportée aux courants de pensée et associations nées en 1998-2001, et c'est un acquis incontestable, à la vocation pédagogique essentielle et au service d'un tourisme culturel apte à assimiler les enjeux d'une histoire et d'une mémoire entremêlées avec discernement. Il faut ajouter à cette fonction citoyenne et didactique une mission de réflexion culturelles et sociétales, par le biais des *Rencontres atlantiques* lancées par le Musée en 2010 : n 2019, les septièmes ont été consacrées aux « sémiophores de la traite et des esclavages »³⁵.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2005/5, n° 52-4bis, p. 64-81 (pour une première version : « Enjeux de la mémoire. Esclavage, marronnage, commémorations », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2002, n° 89, p. 41-60).

³⁰ Françoise Thésée, *Négociants bordelais et colons de Saint-Domingue: liaisons d'habitations : la maison Henry Romberg, Bapst & Cie, 1783-1793*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 1972.

³¹ François Hubert (dir.), « Bordeaux, le commerce atlantique et l'esclavage. Les nouvelles salles permanentes du Musée d'Aquitaine », Bordeaux, document de présentation, 2008. F. Hubert, Christian Block & Jacques de Cauna, *Bordeaux, le commerce atlantique et l'esclavage*, Bordeaux, Le Festin, 2010 ; réédition, 2018. Voir aussi le livre (aux références de seconde main) : Danielle Pétrissans-Cavaillès, *Sur les traces de la traite des Noirs à Bordeaux*, Paris, L'Harmattan, 2005 (123 p.). « Bordeaux porte océane » ; la vie dans les îles : « L'eldorado des Aquitains ; La marche vers les abolitions, les soulèvements d'esclaves » ; les conséquences contemporains de cette histoire : « Héritages ».

³² Cf. Catherine Darfay, « Quand le port mouillait dans la traite », *Sud Ouest*, 7 mai 2009, p. 18-19.

³³ Olivette Otele, « Bristol, slavery and the politics of representation: The slave trade gallery in the Bristol Museum », *Social Semiotics*, 2012, 22 (2), p. 155-172.

³⁴ Lettre de François Hubert à H. Bonin, 21 août 2019.

³⁵<http://www.musee-aquitaine-bordeaux.fr/fr/evenement/colloque-musees-memoires-et-collections>

3. Entre histoire, mémoire, polémiques : la Ville de Bordeaux

Cette section est destinée à susciter le débat autour d'une « histoire immédiate » sans « mettre sous le tapis » les points de discussion, voire les polémiques.

A. Entre hésitations, et procrastination

L'attitude de la Ville de Bordeaux est ambiguë³⁶ : si la majorité chabaniste avait fini par se confondre avec « la bourgeoisie » locale par trop de liens d'affinités, l'on peine à comprendre pourquoi le maire élu en 1995 n'a pas rapidement desserré l'étreinte pesant sur le tabou de la Traite. Ses deux adjoints successifs à la Culture et le cabinet du maire, à plusieurs reprises, ont appliqué une devise simple : « Pas de vagues ! » L'ampleur des initiatives prises à Nantes, par exemple, a pu certainement rebouter des autorités bordelaises frileuses, car inquiètes des retombées éventuelles de manifestations de l'envergure des *Anneaux de la mémoire* organisées à Nantes – quelque peu dans le sillage du projet lancé par l'UNESCO elle-même en 1994 et consacré à « La route de l'esclave ». L'on ne doit pas oublier que, auparavant, la municipalité nantaise avait bloqué le financement du projet de commémoration organisé par une association militante et culturelle en 1984...

À Bordeaux, la Ville a été confrontée à des enjeux plus essentiels au redressement économique, édilitaire et culturel de la cité que le problème de la mémoire de la Traite. Pendant une bonne dizaine d'années, le dossier a été mis sous le coude ; la Ville a fait la sourde oreille et a pratiqué la tactique de l'édrédon-étouffoir, alors que la Ville de Nantes participait à la reconstruction d'une histoire véridique du négoce nantais en finançant les salles remarquablement explicites et didactiques du nouveau Musée du Palais des ducs³⁷ au nom d'une politique mémorielle cohérente. De même, la cité-port de Bristol prenait des initiatives³⁸ ambitieuses et lucides tout à la fois, qui auraient pu servir de stimulant puisqu'elle était jumelée avec Bordeaux...

C. Chivallon³⁹ analyse par exemple le contexte d'expositions tenues à Bordeaux autour de l'outre-mer antillais : si le catalogue de l'exposition *Bordeaux, le rhum et les Antilles*, en novembre 1981-janvier 1982, au Musée d'Aquitaine, évoque explicitement la traite, la préface du maire l'oublie et célèbre le partenariat historique et culturel entre Bordeaux et les Caraïbes : « Bordeaux [...] a attiré ou donné naissance à des hommes qui, armateurs, affréteurs, négociants, eurent l'audace et réussirent [...]. Nous leur devons, sous l'impulsion des Intendants, un urbanisme qui, encore aujourd'hui, donne la mesure de sa puissance financière. »⁴⁰

Dix-huit ans plus tard, le discours du maire A. Juppé est différent car il n'hésite pas à évoquer lui-même la traite dans sa préface au catalogue de l'exposition *Regards sur les Antilles* : « Les Antilles ont été, pour l'histoire de Bordeaux, le territoire d'une

³⁶ Je reprends ici des analyses effectuées dans *Les tabous de Bordeaux*.

³⁷ « Le négoce et l'or noir au XVIII^e siècle », troisième séquence, salles 11 à 17, Château des ducs de Bretagne, Musée d'histoire de Nantes.

³⁸ Christine Chivallon, « Collective memory in Bristol and the test of slavery », *Social and Cultural Geography*, 2001, 2/3, p. 347-363.

³⁹ Christine Chivallon, « Histoire et mémoire. L'émergence récente de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public : enjeux et significations », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, p. 64-81.

⁴⁰ Catalogue de l'exposition *Bordeaux, le rhum et les Antilles*, Bordeaux, Musée d'Aquitaine, 1981, p. 5.

prospérité commerciale, l'espace d'un imaginaire et la mémoire trop souvent occultée d'une fortune basée sur l'économie de la traite. »⁴¹ Toutefois, C. Chivallon souligne que le contenu de ce catalogue fluctue entre la tradition classique (« riches effluves », « richesse » du commerce, etc.) et l'analyse nouvelle, et elle note, sur le fruit d'entretiens, que « certains conservateurs, dans un climat qu'ils décrivent comme tendu, aménagent une petite salle annexe consacrée au commerce négrier et à l'implication bordelaise dans le trafic » et « cette salle rattrape la mise en scène par trop feutrée de cette exposition »⁴².

On peut suggérer que la majorité juppéiste n'a pas pu tirer le bénéfice de plusieurs décisions positives récentes (nette évolution du discours mémoriel, nouvelles salles du Musée d'Aquitaine dédiées à l'histoire de la Traite, etc.) parce qu'elle est trop apparue comme agissant à contrecœur, en traînant des pieds, dirait-on, comme si de telles questions mémorielles et historiques pouvaient perturber la vie culturelle et sociétale locale. Un manque de liens avec l'université et une insuffisante connaissance de l'histoire girondine se sont probablement ajoutés à un certain agacement devant tant de vaguelettes pour des sujets paraissant si éloignés des enjeux de la construction d'une métropole moderne et dynamique, portée par l'avenir de la troisième révolution industrielle et non plus par l'économie portuaire...

B. Les coups de boutoir portés par des agitateurs de la pensée mémorielle

Puisque la Ville ne montre pas un grand sens politique à propos de la mémoire de la Traite, elle ouvre un boulevard aux polémistes et à la gauche (extrême ou non)..., sans qu'on sache trop qui ou quoi l'équipe municipale est censée protéger d'ailleurs ! Bordeaux devient un champ de revendications identitaires quasiment aussi troublé que dans les Antilles⁴³, ce qui constitue un défi à l'intelligence politique !

La marche silencieuse du 23 mai 1998 organisée à Paris par le Comité pour une commémoration unitaire du cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage⁴⁴, donc dix ans avant la loi de 2008, a créé une sorte de courant de réflexion et d'action collectives, qui a essaimé dans les villes portuaires où des

⁴¹ Catalogue de l'exposition *Regards sur les Antilles. Collection Marcel Chatillon*, septembre 1999-janvier 2000, Bordeaux, Musée d'Aquitaine, 1998, p. 9.

⁴² Christine Chivallon, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, art. cit., 2005

⁴³ Voir, entre autres : Myriam Cottias, « L'oubli du passé contre la citoyenneté : troc et ressentiment à la Martinique (1848-1946) », in Fred Constant & Justin Daniel (dir.), *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 293-313. Christine Chivallon, « Rendre visible l'esclavage. Muséographie et hiatus de la mémoire aux Antilles françaises », *L'Homme*, 2006, 180, p. 7-42. C. Chivallon, « Mémoires antillaises de l'esclavage », *Ethnologie française*, 2002, XXXII/4, p. 601-612.

⁴⁴ « Le Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98) est une association loi 1901 créée le 29 novembre 1999 à la suite de la Marche silencieuse du 23 mai 1998. Cette marche, organisée par le Comité pour une commémoration unitaire du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises, a rassemblé 40 000 personnes dans les rues de Paris, selon les organisateurs. Le CM98 se fixe comme objectifs de défendre la mémoire des victimes de l'esclavage colonial, d'aider l'Antillais, le Guyanais et le Réunionnais vivant en France hexagonale à assumer son identité de Français descendants d'esclaves et d'aider les Français descendants d'esclaves à s'insérer au sein de la République française en tant que citoyens concernés et actifs », site *Gens de la Caraïbe* [https://www.gensdelacaraibe.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3362:le-comite-marche-du-23-mai-1998&catid=416&Itemid=200027] (consulté le 16 août 2019) [https://www.gensdelacaraibe.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1021:gens-de-la-caraibe-reseau-des-cultures-caribeennes&catid=127:presentation105&Itemid=79].

associations mémorielles ont entrepris de réécrire l'Histoire en insistant sur l'histoire de l'oppression des Noirs et autres populations infériorisées. Bordeaux voit naître en 1998 le *Comité Toussaint Louverture* et l'association *DiversCités*. Celle-ci exige la création d'une place du « martyr noir » et se voit soutenue par des associations militantes ou politiques proches de la gauche et de l'extrême gauche. Elle passe ensuite de l'action culturelle et mémorielle à l'engagement politique⁴⁵ et, aux élections municipales de 2001, Karfa Diallo, son leader, crée la liste « Couleurs bordelaises » qui obtient 3,70 % des voix⁴⁶. Désormais, les associations orchestrent le débat public et influer sur les réponses politiques.

Face aux responsables institutionnels, les animateurs du mouvement de reconnaissance de la mémoire de la Traite et de l'esclavage apparaissent comme des « opposants politiques » ou comme des trublions pamphlétaires et subversifs. Demander le changement du nom du cours Balguerie-Stuttenberg au motif que ce marchand avait été impliqué dans la Traite ou la construction d'une sorte de mausolée de la Traite constituait une démarche « décoiffante »... L'œuvre de « vulgarisation » pédagogique et citoyenne de l'histoire de la traite des Noirs girondine est apparue entachée d'une « entreprise militante », riche en polémiques, dès lors qu'il semblait qu'un « tabou » devait être brisé ! La priorité a été de reconstituer une histoire citoyenne du passé négrier de la cité-port, de repérer des traces tangibles dans le quotidien de la ville (noms de rues, bâtiments, décorations racialistes, comme les mascarons sur les façades des immeubles historiques, etc.).

L'action militante s'intensifie : souscriptions pour soutenir les finances de l'association *DiversCités*⁴⁷, projections de films, conférences, manifestations, pétitions, retraite aux flambeaux⁴⁸ : « Embaumée dans le formol, l'image carte postale de la ville ignore l'enjeu démocratique d'une vraie politique de la reconnaissance où l'esthétique repose sur une conscience de ses ombres et de ses lumières. »⁴⁹

4. En quête d'une mémoire historienne, citoyenne et consensuelle

Quelque perspicacité culturelle et citoyenne, l'ouverture aux pressions des communautés militantes, intellectuelles et la perception de l'impact des débats sur mémoire et histoire – comme à propos de l'Occupation – ont fini par susciter la conscience du « devoir de mémoire »⁵⁰, en un processus qu'on peut juger tardif et décousu. On a espéré un plan d'action durable quand La Ville a obtenu le rapport d'études de la Commission de réflexion sur la traite négrière et l'esclavage, mises en place en 2005 et présidée par Denis Tillinac, journaliste et écrivain, alors proche des préoccupations polyculturelles et artistiques de Jacques Chirac. Pour l'essentiel, le

⁴⁵ Voir : *DiversCités. Le bulletin de la démocratie culturelle locale*, septembre 2001, n° 1, p. 1

⁴⁶ François Hubert, « Le musée entre la mémoire et l'histoire. Le débat autour des salles sur l'esclavage au musée d'Aquitaine », in Bernard Michon & Éric Saunier (dir.), *Les ports négriers et les mémoires de la traite et de l'esclavage*, *Revue du Philanthrope*, 2018, n° 7, Presses universitaires de Rouen & du Havre (194 p.), p. 113 sq. La *Revue du Philanthrope* a pris la suite des *Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*.

⁴⁷ Cf. le site [www.diverscités.fr].

⁴⁸ Cf. *Bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, Septième Mémorial de la traite des Noirs*, mai 2004 (avec remise des pétitions au maire de Bordeaux, le 28 mai 2004). Cf. Marie-Claude Aristégui, « Sur les traces des négriers », *Sud Ouest*, 24 mai 2004, p. 2-7.

⁴⁹ Dépliant-tract, *Le patrimoine oublié de Bordeaux*, 14-16 décembre 2007.

⁵⁰ Sébastien Ledoux, *Le Devoir de mémoire, une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

travail de mémoire et d'histoire a été (solidement) assumé par le Musée d'Aquitaine ou traduit par quelques décisions sans guère d'envergure.

A. Vers un accès public à l'histoire et à la mémoire

L'espace public ouvert a été revendiqué par les porteurs d'une mémoire militante : il faut un accès direct de la population dans son ensemble à des aspects de cette mémoire ultramarine, comme l'a analysé R. Hourcade⁵¹, en prenant en compte les courants de pensée nord-américains. Aux côtés des monuments aux morts rendant un hommage citoyen aux victimes des diverses guerres de la Nation en armes, aux monuments exaltant de grands moments de l'histoire – comme le Monument des Girondins place des Quinconces ou telle statue de grands personnages (jadis, Léon Gambetta symbole des luttes républicaines et patriotiques ; aujourd'hui, des hommes et femmes de lettres, ou Chaban Delmas), des demandes fleurissent en vue d'obtenir des repères symboliques de personnalités ou de moments de l'histoire de la traite négrière et de la domination oppressive à laquelle Bordeaux a été peu ou prou associée.

Une exigence de visibilité civique, d'un hommage partagé, d'une culture politique prenant en compte tous les leviers de l'histoire (politique, économique, portuaire, sociale, culturelle) de Bordeaux a pris corps. Elle reflète tout un courant ultramarin, nord-américain, transatlantique, caribéen⁵² – avec, notamment, le monument au Marron inconnu de Saint-Domingue, à Haïti, en 1967 – ou africain favorable à de telles expressions concrètes, monumentales, d'une mémoire incarnée par tel ou tel « héros » ou par tel personnage ou événement symbolique⁵³. Une fois de plus, l'exemple de Nantes a pu exercer quelque influence. La monumentalité pourrait transfigurer le couple histoire et mémoire grâce à un outil de savoir en levier de la réflexion citoyenne⁵⁴.

C'est ainsi qu'a été érigé en 2005 **un buste de Toussaint Louverture**, quai de Queyries, rive droite, près de la Garonne, dans un square qui prend alors son nom, à l'entrée du Parc des berges. Œuvre du sculpteur haïtien Ludovic Booz, il est offert par la République de Haïti à l'occasion du 200^e anniversaire de son indépendance et inauguré par Hugues Martin, maire de Bordeaux, en présence de la ministre de la Culture haïtienne, Magali Comeau Denis. Pourquoi le localiser en cet endroit, puisque les navires fréquentant le « port négrier » accostaient sur la rive gauche, là où se trouvait le cœur de l'activité maritime ? Pourquoi si loin des lieux de culture et de

⁵¹ Renaud Hourcade, « Commemorating a guilty past. The politics of memory in the French former slave trade cities », in Ana Lucía Araujo (dir.), *Politics of Memory. Making Slavery Visible in the Public Space*, New York, Routledge, 2012, p. 125-140.

⁵² Cf. Marie-José Jolivet, « La construction d'une mémoire historique à La Martinique : du schoelchérisme au marronisme », *Cahiers d'études africaines*, 1987, 27 (107), p. 287-309. Voir aussi les statues de Marrons à Diamant, Saint-Esprit, Trois-Ilets, Lamentin, Fort-de-France aux Antilles ; les monuments aux rebelles contre la réintroduction de l'esclavage à La Guadeloupe : Ignace, Solitude, Louis Delgrès, aux Abymes, Boulevard des Héros ; ou les monuments aux marrons de la liberté Rémire-Montjoly en Guyane. De son côté, *Cap 110* est un mémorial consacré à l'esclavage érigé à l'Anse Caffard (où résida le colon Jean Caffard) à l'initiative de la ville du Diamant à La Martinique, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, en 1998.

⁵³ Alan Rice, *Creating Memorials, Building Identities: The Politics of Memory in the Black Atlantic*, Liverpool, Liverpool University Press, 2010.

⁵⁴ Madge Dresser, « Set in stone? Statues and slavery in London », *History Workshop Journal*, 2007, 64 (1), p. 162-199.

mémoire du cœur de ville ? Il s'est agi apparemment d'insérer ce (modeste) levier d'histoire et de mémoire dans un parc destiné à devenir un lieu de passage intense dans un quartier en émergence.

Quand se déploie en 2018-2019 le programme municipal de mémoire et d'histoire, ce square Toussaint Louverture est entièrement réaménagé et inauguré en mai 2019 : des dalles présentent la biographie de cette personnalité emblématique et « retracent l'histoire de la traite négrière au départ de Bordeaux et des repères géographiques donnent l'orientation des lieux où les Bordelais allaient acheter des captifs en Afrique et de ceux où ils allaient les vendre aux Antilles et dans les Mascareignes.

En parallèle, le 10 mai 2019, est installée une **sculpture représentant l'esclave Noire Modeste Testas**. Cette œuvre est réalisée par un jeune sculpteur haïtien, Woodly Caymitte Filipo ; elle est installée quant à elle sur le quai de la rive gauche, un vaste axe de promenade du grand-public. À travers la représentation singulière d'une femme victime du système négrier, la statue se veut un hommage à toutes les victimes achetées, transportées et utilisées comme esclaves par des colons bordelais. La statue est inaugurée le 10 mai 2019 en présence du maire Nicolas Florian, et de Fabienne Buccio, préfète de la Nouvelle-Aquitaine.

Al Pouessi (1765-1870) est une Africaine achetée entre 1778 et 1781 par Pierre et François Testas, négociants bordelais propriétaires d'une sucrerie-habitation sur l'île de Saint-Domingue. François Testas, qui dirige la propriété, fait baptiser l'adolescente en 1781, lui donnant les prénoms de Marthe Adelaïde Modeste et le nom, Testas, de l'habitation à laquelle elle est attachée. Concubine[ou esclave sexuelle, elle a deux enfants avec son maître. En 1795, du fait de l'occupation anglaise de Grand'Anse, F. Testas part à New -York avec des esclaves, parmi lesquels M. Testas et Joseph Lespérance ; avant sa mort, il a affranchi ses esclaves par testament et attribué une terre de 66 hectares à Haïti à M. Testas, devenue libre le 13 juillet 1795 tout en devant prendre Lespérance comme conjoint⁵⁵.

Testas pourrait incarner cette communauté d'afro-descendants qui a constitué une génération postérieure à la Traite, voire à l'esclavage, telle que l'a étudiée l'archiviste-paléographe Julie Duprat dans une thèse récente⁵⁶. Toutefois, en désaccord avec des collègues, ce choix me paraît contestable, bien que je ne cède pas à la diatribe⁵⁷ de K. Diallo sur *Mediapart* en août 2019. En effet, il ne faudrait pas céder à l'esprit de *La case de l'oncle Tom*, le roman célèbre décrivant une sorte d'univers paternaliste dans le Sud esclavagiste⁵⁸. Cette esclave, utilisée de servante de proximité, était relativement « privilégiée » par rapport aux travailleurs de force des plantations et autres activités physiques car elle était une sorte d'« esclave de case », en contact direct avec sa patronne, et même la compagne de lit du patron, d'où des enfants métis. Le fait qu'elle soit venue à Bordeaux – on peut renvoyer au dictionnaire d'Érick

⁵⁵ Voir « Modeste Testas », *Wikipedia* [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Modeste_Testas] (consulté le 19 août 2019).

⁵⁶ Julie Duprat, *Les minorités Noires à Bordeaux au XVIII^e siècle (1763-1792)*, Paris, École des chartes, 2015 ; notamment à propos des minorités afro-descendantes (réglementations, parcours, lieux de vie et de travail et réactions sociales). Voir l'entretien explicatif [<https://chartes.hypotheses.org/20>]. Cf. aussi : Dominique Rogers, « Présences Noires en Aquitaine au XVIII^e siècle, une question à redécouvrir », *Bulletin de l'Institut aquitain d'études sociales*, n° 76, tome II : *Les esclavages*, 2001, p. 103-121.

⁵⁷ Karfa Diallo, « Pourquoi "une affranchie" ne peut représenter la mémoire de l'esclavage ? », *Mediapart*, 13 août 2019 [<https://blogs.mediapart.fr/karfa-sira-diallo/blog/130819/pourquoi-une-affranchie-ne-peut-representer-la-memoire-de-l-esclavage>].

⁵⁸ *Uncle Tom's Cabin* est un roman de l'écrivain américaine Harriet Beecher Stowe, publié d'abord sous forme de feuilleton en 1852.

Noël, qui dresse la liste de tous les Noirs venus à Bordeaux en accompagnant leur maître⁵⁹ – est seulement symbolique. Concevoir la « mémoire » autour d'un cas aussi peu représentatif de la réalité brutale et massive de l'esclavage des Noirs paraît mièvre et néo-paternaliste. On est loin du travail harassant de la majorité des esclaves caribéennes, des « corps-outils », du surtaux de mortalité infantile, de la perte d'espérance de vie de huit- dix ans, comme l'a indiqué l'historienne Myriam Cottias elle-même⁶⁰.

Cette statue évoque une esclave ayant eu quelque « chance » malgré son statut et son mode de vie imposé par son propriétaire. On comprend l'occasion offerte par ce cas aux responsables institutionnels, dotés d'une « personnalité » digne d'attirer quelque attention du public déambulant sur le quai, entre compassion et admiration. Quand on se rappelle la magnifique exposition, sur ce même quai (Hangar 5), de statues du sculpteur sénégalais Ousmane Sow en 1989 puis d'une grande rétrospective avec 70 statues sur le quai en mai 2000, on peut regretter que la municipalité chabaniste ou juppéiste n'ait pas été clairvoyante et n'en ait pas acquise quelques-unes pour les regrouper dans un espace dédié à une évocation des rapports de la cité-port avec l'Afrique Noire, de l'impérialisme esclavagiste et commercial à la coopération au développement (par l'accueil de milliers d'étudiants à l'université, notamment) aurait été judicieux, peut-on penser *ex post*. Ce fut une occasion manquée par la Ville, alors qu'il a sculpté ensuite un Toussaint Louverture⁶¹ ; d'ailleurs, un bronze de Toussaint Louverture est installé en 2015 dans la cour du musée du Nouveau Monde à la Rochelle...

Mettre en valeur la mémoire de la Traite et de l'esclave tout en consacrant l'affirmation d'une culture et d'une création artistique propre aux anciens pays colonisés et esclavagés constituerait un emboîtement patrimonial pertinent, comme l'a écrit Maurice Delafosse en 1921 : « Nos "sujets" et nos protégés n'ont que faire de notre pitié ; c'est notre estime qu'ils réclament et à laquelle ils ont droit. Et la condition première de cette estime que nous leur devons est de les considérer, non

⁵⁹ Érick Noël (dir.), *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne*, Genève, Droz. Volume I : *Paris et son bassin*, 2011, 3 087 notices, 578 p. Volume II : *La Bretagne*, 2013, 7 839 notices, 964 p. Volume III : *Le Midi (dont la Gironde)*, 2017, 8 089 notices, 1 196 p.

⁶⁰ Myriam Cottias, née en 1960 à Bordeaux, issue d'une famille martiniquaise, a fait une thèse en anthropologie et démographie sur « la famille antillaise du XVII^e au XIX^e siècles ». Directrice de recherche à l'université des Antilles-Guyane, elle a coordonné pour la période 2007-2012 le programme européen *Slave Trade, Slavery, Abolitions and their Legacies in European Histories and Identities*. Elle a publié de nombreux articles sur les Antilles et la question de l'esclavage, et, en 2007, un essai intitulé *La question Noire, une construction coloniale*. » Elle a été membre du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (2009-2012). Cf. Myriam Cottias, Élisabeth Cunin & António de Almeida Mendes, *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, Karthala, « Esclavages », 2010. M. Cottias, « Sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage ? », *Cités*, 2006/1, n° 25, p. 178-180. M. Cottias, « Et si l'esclavage colonial faisait histoire nationale ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2005/5, n° 52-4bis, p. 59-63.

⁶¹ En 2010, le *Museum of African Art* de la *Smithsonian Institution* à Washington acquiert une œuvre réalisée en 1989 pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française, *Toussaint Louverture et la vieille esclave* ; cette pièce fait partie d'un groupe de sculptures incluant *Marianne et les révolutionnaires* (collections du musée du Quai Branly). Voir « Ousmane Sow », *Wikipedia* [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ousmane_Sow] (consulté le 19 août 2019). Cf. Jacques Bertrand & Jacques Rinder (dir.), *Ousmane Sow*, Aix-en-Provence, Actes Sud, 2006. Denis Lherm, « Les deux Bordeaux d'Ousmane Sow », *Sud Ouest*, 2 décembre 2016. « Images : le célèbre sculpteur Ousmane Sow est décédé. Retour sur son expo phare à Bordeaux », *Sud Ouest*, 1^{er} décembre 2016. Association Après le Pont des Arts, *Ousmane Sow à Bordeaux*. Exposition du 28 avril au 28 mai 2000, catalogue, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2000.

comme d'éternels enfants sur lesquels il faudrait exercer jusqu'à la fin des temps une manière de tutelle inquiète et directe, mais comme des hommes qui ont assez vécu pour se faire conduire par leurs propres guides dans le chemin que nous les avons aidés à se tracer. »⁶²

B. L'enjeu d'un mémorial de la Traite et de l'esclavage

L'une des revendications historiques des militants du lien entre histoire et mémoire est depuis longtemps l'édification d'un « mémorial »⁶³. Des militants, réunis notamment autour de K. Diallo, plaident pour qu'un « mémorial » soit construit, par exemple sur les quais, pour commémorer la souffrance des esclaves et expurger l'Histoire de cette honte posthume par le biais d'un bâtiment d'information historique et culturelle, d'où la création de la Fondation européenne du mémorial de la traite des Noirs. Les associations *DiversCités* (et *La préfiguration de la fondation du mémorial de la traite des Noirs* (2006-2014)) avaient comme objectif de « favoriser la réflexion, l'étude pour le montage technique, juridique et financier en vue de la création de la fondation européenne pour l'édification d'un mémorial de la traite des Noirs à Bordeaux ainsi que sa mise en œuvre ». Ce serait soit un bâtiment abritant un parcours documentaire et mémoriel de l'histoire de l'implication de la cité-port dans la Traite et l'esclavage, soit une sorte de « mur » riche en sculptures et totems explicatifs, en tout cas ouvert au grand-public et faisant réfléchir tout à la fois.

Les exemples de Bristol⁶⁴ et de Nantes⁶⁵ ont pu jouer, mais surtout le courant de revendications qui a pris corps dans nombre de villes des États-Unis – concrétisé par le Mémorial national pour la paix & la justice à Montgomery, dans l'Alabama, dont les sculptures évoquent la tragédie de la condition Noire⁶⁶. De façon quelque peu disproportionnée par rapport à cet espoir et même cette exigence, la Ville s'est contentée, le 10 mai 2006, d'apposer sur le quai des Chartrons une plaque commémorative rappelant que des centaines de navires négriers sont partis de cette rive de la Garonne : son peu de visibilité et son faible rôle didactique n'ont pas manqué de susciter de nombreuses critiques...

Or le courant revendicatif à ce sujet a été réveillé par l'ouverture du Mémorial ACTe à La Guadeloupe⁶⁷, en mai 2015 : ce Centre caribéen d'expressions & de mémoire de la Traite & de l'esclavage est un mémorial, situé dans la rade du port de Pointe-à-Pitre sur le site de l'ancienne usine sucrière Darboussier. Initié par le Conseil régional de la Guadeloupe sur proposition du Comité international des peuples Noirs, il se veut un lieu dédié à la mémoire collective de l'esclavage et de la traite ouvert sur le monde

⁶² *La Dépêche coloniale*, 9 mars 1921. Voir aussi : Maurice Delafosse, *L'âme nègre*, Paris, Payot, 1922 (texte intégral sur *Gallica*).

⁶³ Simon Barthélémy, « Un nouveau mémorial pourrait mettre Bordeaux face à son passé esclavagiste », *Rue89Bordeaux*, 26 avril 2018 [<https://rue89bordeaux.com/2018/04/nouveau-memorial-pourrait-mettre-bordeaux-face-a-passe-esclavagiste/>].

⁶⁴ Madge Dresser, « Remembering slavery and abolition in Bristol », *Slavery and Abolition, A Journal of Slave and Post-Slave Studies*, numéro thématique : *Remembering Slave Trade Abolitions: Reflections on 2007 in International Perspective*, 2009, 30 (2), p. 223-246.

⁶⁵ Françoise Vergès, *Liberté ! Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage*, Nantes, Éditions Château des Ducs de Bretagne, 2015.

⁶⁶ Stéphanie Le Bars, « En Alabama, un mémorial pour les Noirs lynchés », *Le Monde*, 6 mai 2018.

⁶⁷ Antoine Flandrin, « Cinq choses à savoir sur le Mémorial ACTe, en Guadeloupe », *Le Monde*, 10 mai 2015. « Mémorial ACTe », *Wikipedia* (consulté le 17 août 2019). Raphaëlle Rérolle, « L'esclavage pour mémoire », « Peut-on réparer l'esclavage ? », *Le Monde Cultures & idées*, 10 mai 2015, p. 1 et 7.

contemporain. Ce « parcours d'interprétation » s'est appuyé sur un travail historiographique et muséographique remarquable, tout comme le projet architectural ; et il est devenu un lieu d'histoire, de mémoire et d'émotion tout à la fois, en une osmose intelligente.

Peut-on y puiser de l'inspiration pour concevoir à Bordeaux un lieu à vocation plurielle ? Il offrirait un parcours d'histoire et de mémoire sur l'implication de la cité-port dans l'évolution de la Traite, de l'esclavage, de la domination oligarchique aux Antilles, sur les suites financières de l'indépendance de Haïti – puisque des bourgeois bordelais ont été longtemps détenteurs d'obligations de dette dans le cadre de l'indemnité de la libération des Noirs acceptée sous la contrainte par l'État haïtien en 1825 et versée (pour 90 millions de francs-or) jusqu'en 1888 – et sur les aspects de l'abolition de l'esclavage dans les Antilles. Un second pan pourrait être dédié à la lutte contre l'esclavage moderne, fléau persistant, ce qui permettrait de porter des enjeux contemporains aussi universels que liés au passé mémorisé en référence. Mais, pour le moment, ces idées restent à l'état d'esquisse. Quant aux acteurs de l'histoire maritime girondine, que ce soit l'institution du Port – il est vrai transféré en aval, sur la rive droite, loin de ses racines historiques –, le tout petit musée privé des Chartrons, rue Borie, ou le tout moderne Musée *Mer Marine*⁶⁸, leurs préoccupations sont bien éloignées de toute idée de traiter des sujets aussi clivants.

D. Un programme municipal d'action mémorielle à moyen terme

Puisque ce ne sont pas sur des initiatives de mécénat privé qu'il faut compter, la responsabilité du travail d'histoire et de mémoire retombe pleinement sur la Ville de Bordeaux ! Or celle-ci a fini par prendre conscience de la nécessité d'un programme d'action à moyen terme qui soit cohérent ; elle ne pouvait plus se contenter de réagir aux pressions revendicatives par des initiatives décousues, sans structuration intellectuelle et citoyenne. Mais il aura fallu attendre le quatrième mandat municipal d'Alain Juppé pour voir éclore un tel ensemble structuré⁶⁹. La non-implication culturelle d'un maire pourtant normalien mais accaparé par la gestion de la modernité urbaine et économique d'un côté et par ses ambitions politiques de l'autre a débouché sur un réel blocage ; il a cru pouvoir se satisfaire de la mission attribuée au Musée d'Aquitaine, puisqu'elle était assumée avec efficacité.

Sans qu'on puisse (encore) reconstituer les circuits de réflexion et de décision au sein de la majorité qui ont abouti à ce tournant, on peut suggérer que le rôle de l'adjoint au maire chargé de la Culture, Fabien Robert (du MODEM) et de celui chargé de l'égalité et de la citoyenneté (Marik Fetouh) ont été décisifs. Ils se sont avérés les porteurs d'une réflexion approfondie, certainement en liaison avec l'équipe des Archives Bordeaux Métropole d'ailleurs⁷⁰, et surtout les accélérateurs de la conception d'une nouvelle articulation entre histoire et mémoire – conçue comme incarnation citoyenne de l'Histoire. « Il y a eu sûrement un tabou et un déni pendant

⁶⁸ Jean-Paul Vigneaud, « Bordeaux : un musée de la Mer et de la Marine à l'horizon 2015 » *Sud Ouestr*, 26 juin 2012.

⁶⁹ Romain Bêteille, « Comment Bordeaux veut bouger sur la mémoire de l'esclavage », *Aqui.fr*, 25 avril 2018 [<http://www.aqui.fr/cultures/comment-bordeaux-veut-bouger-sur-l-esclavage,17041.html>].

⁷⁰ Qui ont publié une synthèse d'une douzaine de pages : Philippe Crémieu-Alcan, *La traite négrière* [<http://archives.bordeaux-metropole.fr/n/la-traite-negriere/n:210>].

assez longtemps, mais comme dans toute la société française » reconnaît M. Fetouh⁷¹. À propos des « dynamiques à l'œuvre » et de « genèse d'une nouvelle politique mémorielle à Bordeaux en 2014, nouvellement élu, j'ai compris que ce sujet était un enjeu majeur sur la plan politique. Bordeaux n'était en effet pas perçue comme convaincue sur le fond de la nécessité d'un travail de mémoire, et tout ce qui avait été entrepris semblait être fait "à reculons". Sur le fond, Alain Juppé était en fait tout à fait convaincu, mais l'hystérisation du débat que vous citez également ne facilite pas l'action politique. J'ai réussi à le convaincre que l'on pouvait faire le pari d'une politique mémorielle apaisée... Pari à moitié gagné, mais on progresse néanmoins. Cette inflexion décisive a été le fruit d'une nouvelle organisation au sein des pouvoirs bordelais en 2014, avec l'institution du programme *Vivre ensemble*, comportant des sections comme la lutte contre les discriminations, pour l'égalité hommes-femmes, pour la mémoire⁷², contre le racisme et l'antisémitisme, etc., dans le cadre d'une stratégie citoyenne plurielle. »⁷³

Il aura fallu attendre juin 2016 pour que soit mise en place une « commission de réflexion sur la mémoire de l'esclavage et de la traite négrière » : présidée par M. Fetouh, elle se compose d'universitaires, de professionnels de la culture et de représentants associatifs⁷⁴. Elle lance une enquête sur Internet (qui obtient plus d'un millier de points de vue) et auditionne une quarantaine de personnes, responsables associatifs ou simples citoyens⁷⁵. Dix mesures sont proposées au maire, qui les valide le 10 mai 2018 ; et la plupart d'entre elles sont mises en œuvre. La rénovation de la statue de Toussaint Louverture et la mise en place de celle de Modeste Testas en sont un exemple. Au Jardin botanique, un Jardin de la Mémoire est inauguré le dimanche 12 mai 2019 : ce sont 70 m² dédiés aux plantes récoltées par les esclaves à l'époque, comme le coton, le café, l'indigo, le tabac, la canne à sucre mais aussi les plantes qui les nourrissaient tels le maïs, la pomme de terre et le manioc⁷⁶.

Depuis 2017 est montée une semaine dédiée « à la commémoration de l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions ». Ainsi, à l'occasion de la commémoration nationale du 10 mai 2019, la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, la Ville organise entre le 6 et le 17 mai une trentaine d'actions : inaugurations, hommages, lectures, concerts ou ateliers ainsi qu'une campagne d'information dans les transports en commun de Keolis. En parallèle se

⁷¹ Thomas Coignac, « Bordeaux : 10 propositions pour se souvenir du passé esclavagiste », *France Bleu Gironde et France Bleu*, mercredi 9 mai 2018.

⁷² Voir le lien [<http://www.bordeaux.fr/p138236/memoire>].

⁷³ Échange de M. Fetouh avec H. Bonin, 21 août 2019.

⁷⁴ La Commission est structurée autour de Myriam Cottias, directrice de recherches au CNRS, ancienne présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage en 2013-2016 ; Marik Fetouh, adjoint au maire de Bordeaux chargé de l'égalité et de la citoyenneté, président de la commission ; François Hubert, ancien directeur du musée d'Aquitaine, anthropologue ; Carole Lemée, anthropologue, enseignante universitaire, membre bureau Licra, membre du conseil scientifique de la fondation pour la mémoire de la déportation ; Yoann Lopez, sociologue, chercheur associé au centre Émile Durkheim, coordinateur scientifique de la commission ; René Otayek, directeur de recherche au CNRS et à Sciences Po Bordeaux, président de l'Institut des Afriques, représentant le laboratoire LAM *Les Afriques dans le monde* [<http://www.bordeaux.fr/p114617/commission-de-reflexion-sur-la-traite-negriere-et-l-esclavage>].

⁷⁵ Pour consulter le rapport final :

[http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/groupePiecesJointes/49310/2/pieceJointeSpec/155152/file/Rapport_09052018.pdf].

⁷⁶ « Bordeaux : du 6 au 17 mai, la Ville commémore l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière », *Sud Ouest*, 2 mai 2019.

déroule « la semaine de la mémoire » montée par les associations ultramarines qui organisent diverses manifestations à l'occasion des commémorations nationales du 10 mai. On entend aussi attribuer à des équipements culturels les noms du poète martiniquais Édouard Glissant et de l'écrivain martiniquais René Maran, qui incarnent la volonté de construire une culture « postcoloniale » propre aux Antilles, en établissant des ponts entre la mise en valeur de l'héritage Noir ou métis des territoires jadis colonisés et aujourd'hui dans le champ de la République démocratique – même si le courant indépendantiste garde bien sûr quelque vigueur.

E. En quête d'une géographie de la Traite dans la cité-port

La Ville a repris à son compte les revendications formulées de longue date quant à une sorte de géographie de la Traite et de la mémoire dans le tissu urbain. Un premier but serait de doter la cité d'un cheminement au plus près des lieux et des traces de cette histoire : plaques commémoratives, références à la vie de quais et du port, etc. Ce serait en fait la reprise de la thématique des visites commentées organisées depuis longtemps par l'équipe de K. Diallo, en une sorte de « mise en tourisme du passé négrier de Bordeaux »⁷⁷ dans le cadre d'un parcours d'interprétation de l'histoire de son port – celui-ci n'ayant jamais pris corps depuis des lustres...

L'enjeu des noms de rue a pris de la force dans la seconde moitié des années 2010 au cœur des débats sur l'implication coupable de la cité-port dans la Traite. Quelques associations ont en effet appelé à débaptiser les rues portant des noms de négriers ; des polémiques ont éclaté sur la réalité de la participation de tel ou tel bourgeois à la Traite. Il a fallu faire appel à l'Histoire, donc à la réalité des faits, en puisant dans les ouvrages (comme celui d'É. Saugera en priorité) et dans toutes les publications, monographiques ou biographiques. Moi-même ai été sollicité pour livrer des analyses nominatives faisant le point des connaissances sur une grosse douzaine de grands noms de l'histoire maritime et bourgeoise de Bordeaux, par exemple les Bethmann⁷⁸ ; et j'ai inséré ces textes sur mon site Internet⁷⁹.

Mémoire & partages⁸⁰ a proposé de prendre en considération six rues de Bordeaux⁸¹. La Ville propose un éventail plus large, soit que les noms soient associés à la Traite, de près ou de loin, soit qu'il faille dissiper le doute au sujet de personnalités non impliquées. On utiliserait la technique des QR codes pour que le visiteur trouve l'information sur son téléphone portable au fur et à mesure de sa progression dans la

⁷⁷ Voir : Clémence Boudry, *La mise en tourisme du passé négrier de Bordeaux*, mémoire de recherche de master professionnel Tourisme, Université de Paris I-Sorbonne, septembre 2018.

⁷⁸ Voir : « Famille Bethmann (de Bordeaux) », *Wikipedia* [[https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_Bethmann_\(de_Bordeaux\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_Bethmann_(de_Bordeaux))].

⁷⁹ Hubert Bonin, « Débats autour de noms de rue à Bordeaux attribués à d'éventuels négriers » [<http://hubertbonin.fr/debats-autour-de-noms-de-rue-a-bordeaux-attribues-a-deventuels-negriers/>].

⁸⁰ Catherine Darfay, « Bordeaux : six rues portant des noms de négriers recensées », *Sud Ouest*, 21 février 2018.

⁸¹ Place Mareilhac (Caudéran) : cet armateur membre de la Chambre de commerce a financé une expédition négrière en 1792. Rue de Grammont (Belcier) : l'ancien maire de Bordeaux a organisé trois expéditions. Passage Feger (Jardin Public) : Étienne Feger de Latour a été négociant puis jurat. Les frères Feger ont armé six navires. Rue Desse (Ornano) : Pierre Desse a été le capitaine de quatre expéditions négrières. Cours Journu-Auber (Chartrons) : Bernard Journu-Auber a été président de la Chambre de commerce et député. La société familiale a organisé cinq expéditions de traite. Rue David-Gradis (Victoire) : De loin le plus actif de la liste. David Gradis a armé dix navires pour la traite sur 221 partis sous sa responsabilité pour les colonies.

ville. Un site Internet⁸² est mis en place qui propose un parcours entre les différents lieux de la ville et s'intéresse également aux noms de rues : il propose une biographie détaillée des armateurs concernés et une partie de ces informations devrait être reprise sur les plaques de rues. Par ailleurs, la commission Viographie de la Ville a été saisie pour que des noms d'abolitionnistes et d'esclaves qui ont été identifiés soient attribués à de nouvelles rues, après un travail réalisé par des historiens.

5. Un impossible consensus historique et citoyen ?

Grâce à cette palette d'initiatives, Bordeaux a rejoint la carte des points d'ancrage de la mémoire et de l'histoire de l'esclavage, ce qui est reconnu par la « Cartographie des des mémoires de l'esclavage », qui « répertorie, analyse et permet d'accéder aux réseaux militants, aux associations dirigées par des citoyens et aux institutions culturelles dédiées à la mémoire de l'esclavage et à la lutte contre ses séquelles au sein de la République française »⁸³. Malgré les débats, les comités d'étude, les mesures prises depuis 2005 et le programme lancé en 2017, la cité-port doit continuer à naviguer à travers « les méandres de son passé négrier »⁸⁴. Une sorte de hargne continue à se déverser sur une cité-port qui aurait été partie prenante des « crimes » de la traite, étudiés (légitimement et historiquement) par Marcel Dorigny & Max-Jean Zins⁸⁵.

On ne parvient pas à un consensus intellectuel, mémoriel, historique ; on reste dans une « mémoire grise »⁸⁶ et on semble encore hésiter à prendre suffisamment en compte les positions et perceptions « postcoloniales »⁸⁷, qui visent à « décoloniser l'Histoire » et donc *in fine* à reconstituer une histoire qui prenne beaucoup plus en compte les points de vue des populations « indigènes », autochtones, Noires ou métis, les esclaves, marrons ou affranchis. Les moindres efforts entrepris par des responsables girondins se heurtent au mur invisible mais lisible d'une sorte de déni, voire de mépris dénonciateur dans tous les cercles soit « postcoloniaux », soit « culturo-ethniques », qui critiquent sans cesse la façon dont des « Blancs » reconstituent cette histoire, imprégnés d'une vision quasiment néo-colonialiste, voire intellectuellement « suprémaciste », en s'arrogeant presque une mission qui ne devrait apparemment revenir qu'aux représentants réels de la communauté Noire (ou

⁸² [<https://www.memoire-esclavage-bordeaux.fr/>].

⁸³ Voir le lien [<https://www.mmoe.llc.ed.ac.uk/fr>]. Paradoxalement, cette CME est animée par deux entités britanniques : The Arts & Humanities Research Council – « We fund world-class, independent researchers in a wide range of subjects from history and archaeology to philosophy and languages. » – et l'Université d'Edimbourg, notamment Nicola Frith, *Chancellor's Fellow* et spécialiste dans le domaine des études sur l'esclavage et des études postcoloniales. « Son projet actuel fait partie du programme *Leadership Fellows* et est subventionné par le Conseil pour la Recherche dans le domaine des arts et humanités. Il s'intitule *Cartographie des mémoires de l'esclavage: Commémorations, communauté et identité dans la France contemporaine*. » (site consulté le 18 août 2019).

⁸⁴ Chloé Aeberhardt, « Bordeaux dans les méandres de son passé négrier », *Le Monde*, 27 octobre 2017.

⁸⁵ Marcel Dorigny & Max-Jean Zins (dir.), *Les traites négrières coloniales. Histoire d'un crime*, Paris, Cercle de l'Art, 2009. Ana Lucia Araujo, *Public Memory of Slavery, Victims and Perpetrators in the South Atlantic*, Amherst, Cambria Press, 2010.

⁸⁶ Christine Deslauriers & Aurélie Roger, « Passés coloniaux recomposés. Mémoires grises en Europe et en Afrique » ; et leur introduction « Mémoires grises. Pratiques politiques du passé colonial entre Europe et Afrique », *Politiques africaines*, 102, Paris, Karthala, juin 2006, p. 5-27.

⁸⁷ Par exemple : Myriam Cottias, Crystal Fleming & Seloua Luste Boulbina, « Nos ancêtres les Gaulois... La France et l'esclavage aujourd'hui », *Cahiers Sens public*, 2009/2, n° 10, p. 45-56.

métisse)⁸⁸. Toute action (salle de musée, etc.) et tout texte sont soumis à une pesée méticuleuse par des critiques en quête de tout ce qui pourrait fournir la preuve de la non-légitimité de leurs initiateurs⁸⁹ – comme le confirme l’enquête menée par les auteurs d’un livre parmi les minorités « de couleur » girondines⁹⁰, qui indique que beaucoup de leurs membres sont convaincus de la mauvaise foi ou du manque de culture des responsables, « Blancs », institutionnels ou académiques, des liens entre histoire et mémoire, et qui revendique que ces minorités soient « libres d’envisager leur présent et leur futur dans le monde » en réalisant leurs propres programmes historiques. On comprend que les cheminements ne peuvent plus guère s’orienter vers un consensus ou du moins des analyses équilibrées tout en étant sans cesse soumises à des débats ou à des ajustements en fonction de l’évolution des connaissances grâce aux travaux des historiens, toujours en quête malgré les critiques endurées, dès lors qu’ils sont perçus comme des outils fournissant des alibis ou un simple « dédouanement » aux porteurs du déni ou des tabous (descendants de familles, responsables d’une cité-port désireux de gommer des aspérités, etc.)...

Le débat n’est pas aussi torride qu’aux États-Unis où les militants antiracistes entendent déboulonner dans le Sud les statues rendant hommage aux conducteurs de la guerre contre le Nord abolitionniste durant la Guerre de sécession, comme à Charlottesville, où ils combattent contre des suprématistes Blancs opposés au déboulonnage de la statue du général confédéré Robert Lee. Par ailleurs, l’influence du Conseil représentatif des associations Noires de France (CRAN) n’est guère sensible à Bordeaux, même s’il intervient lors de certaines manifestations. Ce sont surtout les exigences impétueuses de jusqu’aux-boutistes qui font vaciller les responsables institutionnels et également, il faut l’avouer, les universitaires. La caricature en est le désir de débaptiser les rues ou écoles Colbert et Paul-Bert. Ces groupements mémoriels, « au droit de la mémoire, rendu particulièrement complexe par la dissolution du cadre dans lequel ont été vécues les expériences, [...] superposent un “devoir de mémoire” et une exigence de repentance qui confisquent les usages sociaux du passé colonial au risque de promouvoir une fiction qui en occulte les enjeux »⁹¹.

« Mais la repentance est aussi sélective que la mémoire »⁹², d’où le risque de parti pris nuisant *in fine* à la qualité du travail de « pédagogie » ou de « vulgarisation » historique à entreprendre sur la place bordelaise si ces mouvements d’opinion s’insèrent dans « le trop de mémoire que traduit une attitude compulsive vis-à-vis des

⁸⁸ Voir l’article de Régine Jean-Charles, *assistant professor* à l’université de Boston, paru le 21 août 2019 [<https://africasacountry.com/2019/08/at-the-aquitaine-museum-in-bordeaux>].

⁸⁹ Cf. Crystal Marie Fleming, *Resurrecting Slavery: Racial Legacies and White Supremacy in France*, Philadelphie, Temple University Press (US), 2017. Elle est aussi l’auteure de : *How to Be Less Stupid About Race: On Racism, White Supremacy, and the Racial Divide*, Boston, Beacon Press, 2018 (à propos de l’enseignement de cette histoire).

⁹⁰ Mar Fall, *Noirs d’Aquitaine: Voyage au cœur d’une présence invisible*, Mont-de-Marsan, L’Atelier des brisants, 2019.

⁹¹ Isabelle Merle & Emmanuelle Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation », in Maryline Crivello (*et alii*, dir.), *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, 2006, p. 244-255 ; ici : p. 248.

⁹² Cf. le dossier constitué (depuis le centre de recherche de Sciences Po Bordeaux) par Christine Deslauriers & Aurélie Roger, « Passés coloniaux recomposés. Mémoires grises en Europe et en Afrique » ; et leur introduction « Mémoires grises. Pratiques politiques du passé colonial entre Europe et Afrique », *Politiques africaines*, juin 2006, 102, Paris, Karthala, p. 5-27.

actions du souvenir »⁹³, quand domine la recherche effrénée, voire poignante, de l'identité au nom de la dénonciation des complaisances consensuelles pour les tabous ou l'oubli⁹⁴. Ce que j'appellerai le « syndrome des bourgeois de Calais » fait parfois surface : il faudrait que s'exprime une repentance explicite parmi les responsables institutionnels politiques – comme s'ils devaient assumer les fautes des siècles derniers et incarner une sorte d'expiation collective et civique – et économiques – comme si les autorités du port, du patronat ou des entreprises maritimes devaient payer pour leurs lointains prédécesseurs. Axelle Balguerie, lointaine descendante des Balguerie du début du XIX^e siècle et gestionnaire de résidences locatives à Tresses, participe ainsi à des activités de l'association de K. Diallo afin de prouver peu ou prou que les porteurs actuels du nom *Balguerie* condamnent explicitement la Traite. Il faudrait que tout un pan de l'histoire soit voué aux gémonies parce qu'il a englobé esclavage et Traite.

L'association animée par K. Diallo, DiversCités, aura vécu de 1998 à 2010 avant de s'intégrer dans l'association Mémoires & partages, créée en 2006, qui élargit ses missions en 2015 : « Mémoires & Partages est issue de l'action menée par l'association DiversCités et l'Association de préfiguration de la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs qui ont œuvré de 1998 à 2015 à la défense et la réhabilitation de la mémoire de la traite des Noirs et de l'esclavage à Bordeaux (France). Mémoires & Partages, créée par K. Diallo, est basée en France et au Sénégal. En 2006, son objectif était de favoriser la réflexion, l'étude pour le montage technique, juridique et financier en vue de la création de la fondation européenne pour l'édification d'un mémorial de la traite des Noirs à Bordeaux ainsi que sa mise en œuvre.

En 2015, Mémoires & Partages ajoute à ses objectifs les choses suivantes : « Promouvoir un travail de mémoire apaisé autour des héritages de la colonisation au niveau local, national et international ; développer le concept de dialogue des mémoires ; valoriser la gouvernance mémorielle par le biais des politiques publiques locales, nationales et internationales ; défendre le lien entre mémoires et stratégies de développement ; sortir de l'oubli la première forme de mondialisation, la traite des noirs et ses conséquences : colonisation, esclavage, exploitation, immigration et racisme, grâce à un nouvel humanisme reconnaissant et valorisant la contribution des diasporas africaines à l'édification d'un monde de libertés et de droits humains ; promouvoir l'intégration régionale et continentale notamment à travers des actions culturelles et sociales ; faire reconnaître par tous les États la traite des Noirs et l'esclavage comme crimes contre l'humanité ; combattre les formes d'esclavage contemporain ; valoriser le patrimoine historique à travers des actions culturelles, artistiques et scientifiques ; mener des actions collectives proactives, qu'elles soient ponctuelles ou pérennes, en faveur de la sensibilisation du corps social sur les sujets et enjeux de société tels que l'éducation, la culture, le partage, le dialogue social. »⁹⁵

Cette association reste un foyer de critiques à feu continu, bien que souvent argumentées et cohérentes, des initiatives prises tant par la Ville que par la communauté académique. K. Diallo a même été renvoyé de la Commission mémoire en novembre 2017 : on argue de « conflits d'intérêts », puisqu'il se veut à la fois

⁹³ Paul Ricoeur, « Vulnérabilité de la mémoire », in Jacques Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires*, Paris, Fayard, 1998, p. 17-31. Cf. aussi Marc Ferro, « Les omissions de la mémoire et de l'histoire », in J. Barou (et alii, dir.), *Mémoire et intégration*, Paris, Syros, 1993.

⁹⁴ Cf. Christine Chivallon, « Resurgence of the memory of slavers in France: Issues and significations of a public and academic debate », in Anna Lucia Araujo (dir.), *Living History: Encountering the Memory of Heirs of Slavery*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishings, 2009, p. 84-98.

⁹⁵ Présentation sur le site britannique [http://www.mmoe.llc.ed.ac.uk/fr/association/mémoires-et-partages].

dedans et dehors, comme on dit, qu'il collabore aux discussions mais en même temps estime que cette commission « ne sert à rien ». Au mois de février dernier, il déclare ainsi qu'« Alain Juppé n'[a] jamais rien fait sur la question de l'esclavage »... Les rapports [de force et d'influence intellectuelles] entre K. Diallo et les responsables institutionnels et universitaires alternent entre acrimonie et satisfaction. Par exemple, quand se noue le débat autour des noms de rues, « cette fois-ci, Mémoire & Partage salue “une avancée considérable” et un “aboutissement de notre travail depuis dix ans sur la question”, et se satisfait “de voir enfin abordée la question des rues de négriers”. Mais, concernant la statue, elle regrette que “ce type de réalisation, même si l'intention est parfois louable, permet de s'exonérer de la nécessité d'avoir un vrai lieu de partage et d'animation de la mémoire à destination de la société civile”. »⁹⁶

On se retrouve confronté à une alternative entre un groupe de militants acharnés car convaincus que seul leur modèle d'action et de réalisations est valide et des responsables institutionnels devenus lucides et actifs, mais soucieux d'un équilibre pertinent au sein des objectifs et des réalisations, voire au sein d'une « philosophie » citoyenne. « Dès la mise en place de la commission Tillinac, un “malaise mémoriel” est ressenti » : « Le bon équilibre n'est évidemment pas facile à trouver pour les maires entre une minorité “mal dans sa peau” et une majorité de la population qui, deux cents ans après, “au mieux s'en fout, au pire risque d'être agacée”, comme le résume Tillinac avant d'insister sur le nombre d'années et de générations qui nous séparent des événements. »⁹⁷ De même que pour les « ultras » des associations des « indigènes de la République », du CRAN ou des postcoloniaux impatientes et intransigeants, le compromis consensuel serait inadmissible. On glisse vers un dialogue de sourds, comme lors de réunions tentant de faire se confronter les idées : d'un côté, des partisans jusqu'aux-boutistes de l'expiation et de l'opprobre et de la domination de la mémoire sur l'Histoire ; de l'autre, des promoteurs politiques, universitaires⁹⁸ ou citoyens d'un équilibre entre Histoire et mémoire, entre condamnation et pédagogie.

On a même assisté à une attaque quasi venimeuse du Musée d'Aquitaine dans une tribune publiée par *Le Monde* en 2019 par des universitaires contestant deux lignes d'un panneau de salle permanente qui leur paraissaient (à juste titre d'ailleurs) non conformes à la réalité⁹⁹ : elles-mêmes et le journal (en quête de sensationnalisme intellectuel, probablement) devaient-ils nécessairement déployer une telle hargne – sans d'ailleurs de droit de réponse publié par celui-ci – au lieu d'engager d'abord un

⁹⁶ Catherine Darfay, « Bordeaux : six rues portant des noms de négriers recensées », *Sud Ouest*, 21 février 2018.

⁹⁷ Voir le riche article de Jean-Claude Hazera, « Esclavage : les ports se souviennent », *Les Échos*, 5 mai 2006.

⁹⁸ Tel Jacques de Cauna qui exprime sa déconvenue sur son blog [<http://jdecauna.over-blog.com/2018/05/debat-sur-la-memoire-de-l-esclavage-a-bordeaux.html>].

⁹⁹ Anne Marie-Garat (*et alii*), « Le Musée d'Aquitaine affiche un cartel aux relents révisionnistes sur la traite négrière », *Le Monde*, 21 mai 2019 [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/05/21/le-musee-d-aquitaine-affiche-un-cartel-aux-relents-revisionnistes-sur-la-traite-negriere_5464839_3232.html]. « Tout est à l'avenant dans ce cartel dont la rhétorique atteste la pérennité d'une idéologie insane, désinformation insidieuse aux relents révisionnistes dont la visée pédagogique auprès du visiteur, et surtout du jeune public, laisse songeur. À moins que ce lapsus de tartuferie langagière trahisse la bonne conscience d'une ville qui a tiré son opulence du commerce négrier et qui, enfin conduite à se retourner sur son histoire, “blanchit” sa mauvaise mémoire, symptôme d'une amnésie chronique locale souvent dénoncée. »

dialogue créatif ? « Anne-Marie Garat, auteure de ce texte signé entre autres par Annie Ernaux et Lydie Salvayre, estime que cela “atteste la pérennité d’une idéologie insane, désinformation insidieuse aux relents révisionnistes dont la visée pédagogique auprès du visiteur, et surtout du jeune public, laisse songeur”. “À moins, poursuit la tribune, que ce lapsus de tartuferie langagière trahisse la bonne conscience d’une ville qui a tiré son opulence du commerce négrier et qui, enfin conduite à se retourner sur son histoire, ‘blanchit’ sa mauvaise mémoire, symptôme d’une amnésie chronique locale souvent dénoncée.” »¹⁰⁰ Il aura fallu que divers responsables du Musée et de la Ville et universitaires justifient et assument la stratégie menée depuis quelques années, même les quelques lignes incriminées – et ce depuis l’ouverture des salles, d’ailleurs – ont été modifiées.

Peut-on éclairer les esprits sans enflammer l’indignation, sinon la révolte (*ex post*), et sans jeter d’anathèmes ? C’est ce que plaide le collectif *Sortir du colonialisme*, qui prépare un *Guide du Bordeaux colonial*, dans la ligne d’un guide déjà publié à Paris. Il pourrait comporter une centaine de noms de « glorieux aventuriers militaires et idéologues qui ont construit notre empire », explique André Rosevègue, l’un de ses membres, bien qu’il ait une perception quelque peu sommaire de la colonisation : « L’esclavage n’est qu’un des aspects d’un crime contre l’humanité, le colonialisme, qui s’est poursuivi après l’abolition avec le travail forcé ou le statut de l’indigénat, justifie ce dernier. Mais c’est moins clair dans la conscience des gens. Il ne s’agit pas d’être dans la repentance, mais de faire connaître la vérité. Nous voulons faire comprendre à quel point l’État français s’est construit au travers de la création de son empire, avec Bordeaux jouant un rôle important comme port et base arrière de l’administration coloniale. Et montrer comment cette histoire est inscrite dans le paysage urbain. »¹⁰¹

L’historien ne peut que déplorer l’absence de tout « relativisme », de la prise en compte des « circonstances de l’Histoire », de comprendre comment de tels systèmes économiques et sociaux ont pris corps. Cela n’empêche pas tout citoyen de condamner les « mauvaises pratiques » des entreprises ou des institutions quant à l’esclavage et la Traite (comme à propos du Code Noir). Les négriers n’étaient que des pièces d’un mécanisme international et maritime englobant nombre de parties prenantes : de vastes « systèmes de production et d’échanges » s’étaient structurés dans lesquels étaient impliqués bien entendu les armateurs tant mis en cause à Bordeaux, mais aussi tout leur environnement : financiers des navires ou des expéditions (jusqu’en Suisse parfois et à Paris – que l’on pense à Beaumarchais lui-même), négociants, assureurs maritimes, fournisseurs de denrées ; gestionnaires de plantations et des ports aux Caraïbes (et en Amérique). Tout fournisseur d’équipements pour les navires, de chaînes et autres instruments de contrôle des Noirs, de nourritures pour l’équipage et sa « cargaison », etc. devrait être pris en compte. « Bordeaux port négrier » n’est qu’un rouage, comme l’a noté É. Saugera lors d’un débat lors d’une émission télévisée¹⁰², où il faisait remarquer à Christine

¹⁰⁰ Cité par Simon Barthélémy, « À Bordeaux, le débat glisse de la mémoire de l’esclavage à celle du colonialisme », *Rue89Bordeaux*, 6 août 2019 [<https://rue89bordeaux.com/2019/08/a-bordeaux-debat-glisse-de-memoire-de-lesclavage-a-celle-colonialisme/>].

¹⁰¹ Cité par Simon Barthélémy, *ibidem*.

¹⁰² Documentaire réalisé par Lise Baron et Julien Bossé, une coproduction What’s Up Productions et France Télévisions-France 3 Pays de la Loire, « La traite atlantique, Archipel de la mémoire ». Le débat qui suit le documentaire a été tourné dans le Musée *Mer Marine* de Bordeaux. Émission diffusée le 14

Taubira, en quête des fameuses « réparations », que tel navire ayant fait escale à Bordeaux avait ensuite fréquenté divers ports en Espagne, au Portugal, au Maroc, avant d'aller quérir des Noirs en Afrique et de les transporter de l'autre côté de l'Atlantique.

Des systèmes de production et d'échanges s'emboîtaient, comme l'ont retracé les chapitres précédents de cet ouvrage, et étaient imbriqués dans les systèmes locaux de production : celui du trafic d'esclaves par les trafiquants africains eux-mêmes, en liaison avec des chefs de villages ou de royaumes, travaillant soit avec les Européens, soit, vers le Nord-Est, avec les marchands égyptiens et arabes¹⁰³, avec des nœuds d'échanges terrestres et portuaires¹⁰⁴ ; celui des Caraïbes et des plantations, où l'on retrouve d'ailleurs des Girondins propriétaires, sucriers et négociants. Nombre de pays africains ont entrepris d'apprécier le rôle joué par des Africains eux-mêmes dans les systèmes de Traite dans le cadre d'une sorte de « tourisme mémoriel »¹⁰⁵ : après le Sénégal à Gorée¹⁰⁶, le Bénin – où le port de Ouidah aurait fait transiter plus d'un million de futurs esclaves en quatre siècles¹⁰⁷, derrière Luanda et ses 2,8 millions de déportés – tente par exemple, en sus des salles de son Musée national, de reconstituer une « route des esclaves » Nord-Sud, comme l'a expliqué un reportage du *Monde*¹⁰⁸ en 2018, tout comme la Tanzanie a édifié un monument dédié à l'esclavage sur le site de l'ancien marché aux esclaves de Zanzibar – tandis que le Congo est confronté au sort du Mémorial de Brazza¹⁰⁹.

Conclusion

« Tout comprendre n'est pas tout excuser », enseignait le philosophe (personnaliste) Jean Lacroix dans les années 1960 ; mais comprendre la réalité de l'Histoire aide incontestablement à construire une mémoire solide. Encore faut-il ne pas se contenter de compassion – ce que rejettent désormais nombre d'Africains, désireux de prendre en charge leur propre histoire¹¹⁰ – ou de colère, de condamnation ou de

mai 2018. Cf. « L'esclavage en question dans le chantier du Musée *mer marine* » [<https://www.mer-ocean.com/tourage-dans-le-chantier-du-musee-mer-marine/>].

¹⁰³ Comme l'ont retracé les docufilms d'Arte *Les routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines, VII^e-XX^e siècles*, accompagnés par un livre du même titre, rédigé par Catherine Coquery-Vidrovich, Albin Michel-Arte éditions, 2019. Voir : Philippe-Jean Catinchi, « L'esclavage, l'héritage d'un drame universel », *Le Monde*, 29 avril 2018.

¹⁰⁴ Randy Sparks, *Là où les Noirs sont maîtres. Un port africain au temps de la traite*, Paris, Alma, 2017.

¹⁰⁵ Fanny Joachim, « Esclavage : la course de quatre pays africains au tourisme mémoriel », *Le Monde*, 4 juillet 2016 (Bénin, Sénégal, Ghana et Cameroun). Une *Porte du non-retour* a été ainsi édifiée à Ouidah en 1995, à l'initiative de l'Unesco. Anne Gaugue, *Les États africains et leurs musées : la mise en scène de la nation*, Paris, L'Harmattan, « Géographie et cultures. Culture et politique », 1997.

¹⁰⁶ Jean-Marie Homet, « Gorée, l'île aux esclaves », *L'Histoire*, avril 2001, n° 253, p. 84-89.

¹⁰⁷ « Ports outfitting voyages in the Transatlantic slave trade », in David Eltis & David Richardson, *Atlas of the Transatlantic Slave Trade*, Yale University Press, 2010, p. 37-86.

¹⁰⁸ Pierre Lepidi, « Une semaine à pied sur les traces des esclaves du Dahomey », *Le Monde*, 14 janvier 2018. La série a comporté articles, publiés du 14 au 22 janvier 2018. Voir aussi : Ana Lucia Araujo, « Mémoires de l'esclavage et enjeux politiques de la patrimonialisation en République du Bénin », in Myriam Cottias (dir.), *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*. Paris, Karthala, « Esclavages », 2010, p. 357-369.

¹⁰⁹ Florence Bernault, « Quelque chose de pourri dans le post-empire. Le fétiche, le corps et la marchandise dans le Mémorial de Brazza au Congo », *Cahiers d'études africaines*, 2010, n° 198-200-201, p. 771-798. Joseph Tonda, « Le Mausolée Brazza, corps mystique de l'État congolais ou corps du "négatif" », *Cahiers d'études africaines*, 2010, n°198199-200, p. 799-821.

¹¹⁰ Cf. Nadine Machikou Ndzesop, « La compassion a appauvri l'Afrique », *Le Monde*, 17 août 2019.

dénonciation ! Il faut reconstituer l'histoire et l'enseigner – comme va le démontrer le chapitre 12 de ce livre.

On aura compris que le couple histoire-mémoire a nourri par lui-même sa propre histoire en Gironde¹¹¹. Déni, tabou, inertie ont prévalu ; puis la procrastination, des maladresses – comme envisager une rue Frantz-Fanon, en 2019, alors que cet écrivain, par ailleurs riche de culture géopolitique et pionnier de l'anti-impérialisme, a eu en sus des engagements en faveur d'une violence qui le rendent lui aussi contestable –, des insuffisances culturelles, ont marqué les premières étapes de prise de conscience des enjeux historiques et mémoriels à une époque où les élus se voulaient les garants d'une forme de paix civile en cédant aux revendications de minorités bruyantes, en espérant naïvement qu'elles cesseraient de réclamer des mesures supplémentaires ; enfin, des percées significatives ont été effectuées depuis le milieu des années 2000.

Peut-on affirmer que Bordeaux est devenue une plate-forme d'investigations, d'enseignements, d'interprétations équilibrés ? La publication de cet ouvrage semble l'indiquer en tout cas ! De façon citoyenne, par ailleurs, l'on devrait ajouter au couple histoire-mémoire le couple Citoyenneté-Inégalités et songer que toutes ces polémiques autour de « Bordeaux port négrier » ne doivent pas faire oublier les discriminations actuelles¹¹², parfois entachées de racisme, dans certains lieux de travail (comme la restauration ou la logistique), et la contribution des universités girondines à la formation et à la promotion d'Africains et de Caribéens, mais il est vrai que, l'ayant rappelé lors d'un débat, je me suis fait traiter de « néo-colonialiste »¹¹³ par un « indigène de la République »... Les états d'âme des hommes et citoyens en quête de leur « identité » individuelle et collective et désireux de dénoncer la « blanchisation » de l'Histoire¹¹⁴ ne peuvent qu'interférer sans cesse avec les débats soucieux d'objectivité, dès lors qu'on est sans cesse sur les traces de « l'Autre », comme l'ont exprimé les ethnologues¹¹⁵ des années 1930-1950. « Quelles sont les identités en question. Est-ce que ces identités sont ethniques, nationales, raciales ? Comment est-ce qu'on définit les victimes de cette histoire ? Qui étaient les victimes, quels sont coupables ? Quels sont les héritages contemporains de cette histoire ? »¹¹⁶ En effet, tout l'enjeu citoyen, au-delà des enjeux historiens, est bel et bien « la traite en héritage »¹¹⁷ !

¹¹¹ Voir ainsi : Aline Chambras, « Bordeaux, la difficile mémoire de l'esclavage », *Rue89Bordeaux*, 9 mai 2014 [<https://rue89bordeaux.com/2014/05/bordeaux-difficile-memoire-lesclavage/>]. Simon Barthélémy, « À Bordeaux, le débat glisse de la mémoire de l'esclavage à celle du colonialisme », *Rue89Bordeaux*, 6 août 2019 [<https://rue89bordeaux.com/2019/08/a-bordeaux-debat-glisse-de-memoire-de-lesclavage-a-celle-colonialisme/>].

¹¹² Cf. Pap Ndiaye, *La condition Noire : essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008. Louis-Georges Trin (dir.), *Le pacte pour en finir avec les discriminations*, Paris, Autrement, 2012.

¹¹³ Débat au Club de la presse de Bordeaux, organisé par l'hebdomadaire *Vraiment*, 9 mai 2018.

¹¹⁴ Cf. Nell Irvin Painter, *Histoire des Blancs*, Paris, Milo, 2019. William Cohen, *Français et Africains. Les Noirs dans le regard des Blancs, 1830-1880*, Paris, Gallimard, 1981.

¹¹⁵ Cf. André Delpuech (et alii, dir.), *Les années folles de l'ethnographie. Trocadéro 1928-1937*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, « Archives », 2017.

¹¹⁶ Myriam Cottias, Crystal Fleming & Deloua Juste Boulbina, « Nos ancêtres les Gaulois... La France et l'esclavage aujourd'hui », Association Sens-public, Cahiers Sens public, 2009/2, n° 10, p. 45-56 ; ici : C. Fleming, p. 52.

¹¹⁷ Anne Chemin, « La traite en héritage », *Le Monde Culture & idées*, 3 mai 2014, p. 3-4. Sur la notion des héritages de la colonisation, voir : Hubert Bonin, *L'empire colonial français. De l'Histoire aux héritages (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2018.

L'on pourra regretter que les deux maires successifs de Bordeaux ne se soient pas plus inspirés de Bristol, pourtant jumelée avec leur propre cité. Cela aurait contribué à « changer le regard sur la ville »¹¹⁸ et à mieux faire apparaître la configuration des « rapports sociaux »¹¹⁹ – comme quand on parle de « rapports sociaux de production » en économie ou pour évoquer le poids du corpus de mentalités des élites bourgeoises et politiques dominantes dans les rapports sociopolitiques – à propos de la question du couple histoire-mémoire à propos de l'économie de la traite négrière transatlantique et de l'esclavage caribéen. Cela a contribué à faire perdurer une « mémoire blessée », voire une « subversion de la mémoire », « c'est-à-dire un refus, conscient ou inconscient, d'intégrer dans la reformulation du passé de la communauté des événements pouvant déprécier l'image nécessairement rassurante que le collectif [ici, la communauté des responsables institutionnels de la cité-port] construit de lui-même »¹²⁰, car l'histoire reste « sous surveillance »¹²¹. Cet ouvrage contribuera à la « libérer » et à donner plus de sens à l'évocation du passé colonial et esclavagiste de la cité-port girondine, dans le cadre d'une « conception à la fois critique et constructiviste des questions raciales »¹²².

¹¹⁸ Christine Chivallon, « Informer le regard sur la ville : Bristol et la mémoire de l'esclavage », *Annales de la recherche urbaine*, 1999, n° 85, p. 100-110.

¹¹⁹ Chivallon Christine, « Mémoire de l'esclavage et actualisation des rapports sociaux », in Myriam Cottias (dir.), *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*. Paris, Karthala, « Esclavages », 2010, p. 335-355.

¹²⁰ Christine Chivallon, « Informer le regard sur la ville », article cité, p. 101-102. On ne peut que rendre hommage à C. Chivallon pour l'ampleur de ses investigations et sa réflexion quand au rapport histoire-mémoire à propos de l'histoire de l'esclavage tant bordelais qu'europpéen et caribéen.

¹²¹ Marc Ferro, *L'histoire sous surveillance. Science et conscience de l'histoire*, Paris, Calmann Lévy, « Intelligence de l'histoire », 1994.

¹²² Benoît Trépiéd, « Des Noirs qui passent pour Blancs ? Enjeux analytiques et méthodologiques des enquêtes sur le *passing* aux États-Unis », in « Passing », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2019/1, n° 114, Belin, p. 96-116.